Paris, le 20 mai 2025

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Résistance aux antimicrobiens : la France renforce son engagement international et se donne des priorités d’action.**

**À l’occasion de l’Assemblée mondiale de la Santé du 19 au 27 mai 2025, et de la Session générale de l’Organisation mondiale de la santé animale du 26 au 30 mai 2025, la France rappelle l’urgence de lutter contre la résistance aux antimicrobiens (AMR), l’une des dix menaces les plus graves pour la santé mondiale[[1]](#footnote-2), et annonce une série de priorités pour les deux prochaines années.**

**Porter la voix de la France à l’échelle mondiale**

Ces dernières années, la France a renforcé son implication à l’international en matière de lutte contre l‘AMR, à travers la mise en œuvre de l’approche « Une seule santé », l’une des priorités fixées par la **Stratégie française en santé mondiale** (2023-2027). Elle pilote ainsi, via l’Inserm, **l’action conjointe européenne** dédiée à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et les infections associées aux soins (EU-JAMRAI 2). Dans les prochaines années, la France poursuivra cette dynamique et renforcera son engagement à l’international en s’investissant pleinement au sein de futures échéances sur la thématique.

**Des priorités concrètes d’ici 2027**

Pour mettre en œuvre ces priorités, le Gouvernement lance de nouvelles actions articulées autour de la mise en œuvre de l’approche « Une seule santé », qui reconnaît les liens entre santé humaine, santé animale et écosystèmes :

* **Renforcer la recherche** : le **programme prioritaire de recherche piloté par l’Inserm**, lancé en 2021, est prolongé jusqu’en 2026. Un **appel à projets complémentaire** sera publié dès 2025 pour explorer les champs insuffisamment étudiés ;
* **Mieux surveiller pour mieux agir** : un **groupe de travail conjoint Anses/Santé publique France** sera lancé à la rentrée 2025, pour développer la surveillance intégrée, afin de mieux analyser les résistances et ainsi ajuster les politiques. De plus, une stratégie ambitieuse d’analyse de données pourrait s’appuyer sur le **Health Data Hub** et le **Green Data for Health,** pour améliorer la prédiction et l’action publique ;
* **Préserver les traitements existants** : un travail conjoint en santé humaine et animale sera mené en vue de proposer diverses mesures permettant de maintenir un **arsenal thérapeutique diversifié** indispensable pour garantir l’efficacité des antimicrobiens ;
* **Sensibiliser largement** : la **Conférence nationale de santé** sera mobilisée pour identifier les leviers les plus efficaces de communication et de prévention.
* **Former pour prévenir** : en septembre 2025 **à Toulouse**, une **nouvelle école universitaire de recherche** dispensera une formation sur l’antibiorésistance selon l’approche « Une seule santé ».

**Une stratégie sur 10 ans pour structurer l’action**

Toutes ces mesures sont issues de la **feuille de route interministérielle 2024-2034**, adoptée en septembre 2024. Elle repose sur cinq axes structurants :

1. Mobilisation de tous les acteurs
2. Renforcement de la recherche
3. Optimisation de la surveillance
4. Préservation de l’arsenal thérapeutique
5. Rayonnement international de la France.

Sa mise en œuvre est pilotée par le **Secrétariat général des affaires européennes (SGAE)**, **sept ministères** (Éducation nationale, Santé, Économie, Europe et Affaires étrangères, Écologie, Agriculture, Enseignement supérieur et Recherche), ainsi que **six agences ou opérateurs** :

* Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) ;
* Agence nationale de sécurité sanitaire de l’alimentation, de l’environnement et du travail (Anses) ;
* Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam) ;
* Haute Autorité de santé (HAS) ;
* Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ;
* Santé publique France (SpF).

|  |
| --- |
| **Résistance aux antimicrobiens : l’urgence d’agir.** |
| *La résistance aux antimicrobiens (ou AMR pour antimicrobial resistance) survient lorsque certains micro-organismes (bactéries, virus, champignons et parasites) évoluent au cours du temps et ne réagissent plus aux médicaments, qui perdent en efficacité. Cette résistance rend plus complexe le traitement des infections et augmente le risque de propagation, de formes graves des maladies et de décès. Face à l’émergence de nouvelles maladies et à la multiplication des résistances, il est urgent de préserver l’arsenal thérapeutique existant.*Des chiffres[[2]](#footnote-3) qui interpellent :* **France** : **104 000 cas** **d’infections à bactéries résistantes** chaque année, avec près de **4 500 décès** liés à des bactéries multi-résistantes
* **Europe** : plus de **865 000 cas d’infections à bactéries résistantes** par an, avec plus de **38 000 décès** liés à la résistance aux antimicrobiens.
* **Monde** : **39 millions de décès cumulés** liés à la résistance aux antimicrobiens pourraient survenir d’ici 2050.
 |

1. Source OMS : https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/antimicrobial-resistance#:~:text=L'OMS%20a%20d%C3%A9clar%C3%A9%20que,de%20pathog%C3%A8nes%20r%C3%A9sistants%20aux%20m%C3%A9dicaments. [↑](#footnote-ref-2)
2. Sur les données FR : [Revised estimates of burden of disease for antimicrobial resistance](https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/Annex_2_burden_estimates_country_sheets.pdf)

Sur les données EU : [Assessing the health burden of infections with antibiotic-resistant bacteria in the EU/EEA, 2016-2020](https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/health-burden-infections-antibiotic-resistant-bacteria-2016-2020)

Sur les données monde : [Assessing the health burden of infections with antibiotic-resistant bacteria in the EU/EEA, 2016-2020](https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/health-burden-infections-antibiotic-resistant-bacteria-2016-2020) [↑](#footnote-ref-3)